

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 14 septembre 2012 à PRIVAS

Présents : Mrs OZIL Gilles, CHAIZE, VALAYER, THOMAS, GINESTE, DELICHERE, PRINTEMPS , ISSARTEL, OZIL Daniel, CHIROUZE, COURTIAL, FONTANEL, CHAPUS, FALLOT, JARJAT, MILLON, AUTHOUARD, DAMIANI, MAURIN, BRUN, DUPIN, DUMOULIN et SINTES. Mmes CHOPARD, OLIVIERI et RAY.

Excusés : Mrs FONTANET, GRANGE, TROUILLAS, IMBERT, SEMPERBONI, QUINQUETON, et STANCO. Mme CLOT.

Le Président Gilles OZIL remercie Michel BERTHON pour son accueil et tous les participants pour cette dernière réunion de la mandature.

◆ BILAN SAISON 2011/2012

Résultats sportifs :

- 1 titre de Sous Champion de France en Tir Progressif -15 : Brice ALVES PEREIRA
- 1 finaliste de la Coupe de France en Combiné -15 : Jennifer VAUR
- 2 titres de ½ finalistes : équipe JEAN en Doubles -15 et ARTIGAUD en Quadrettes 3° D
- 7 titres de ¼ de finalistes

Effectifs fin de saison : 3104, soit une perte de 59 licences.

◆ SAISON 2012/2013 :

- Licences éditées à ce jour : 2788
- Début de saison le 15 septembre : licences sans visa médical tolérées ce week-end seulement
- Dates à retenir :
 - o Vendredi 21 septembre à 18h : AG des arbitres à Privas
 - o Vendredi 19 octobre à 18h : AG des jeunes à St Péray
 - o Samedi 20 octobre à 10h : AG des féminines à St Péray
 - o Dimanche 18 novembre à 8h : AG du CBD à Privas (Espace Ouvèze, repas à la salle polyvalente d'Alissas)
- Clubs Sportifs :
 - o N1 : Clubs masculins d'Annonay et d'Aubenas.
 - o N2 : Clubs Féminins d'Annonay et d'Aubenas.
 - o N4 : Tournon et St Victor (avec 2 clubs de la Loire : St Etienne et le Pilat)
- Fédéraux : voir annexe (dates éliminatoires) ci-jointe
- Nouveautés règlementaires :
 - o Parties en 13 ou temps limité (durée maximum sans changement)
 - o Mutations libres : aucun nombre maximum de mutés
 - o Remplacements possibles entre 2 mènes, sans limitation (à tout instant au moins 1 joueur qui a débuté doit être sur le terrain)
 - o Attribution des points de la saison : du début jusqu'aux fédéraux quadrettes, les points acquis après comptent pour la saison suivante
 - o Rappel : les forfaits attribuent des points (contrairement aux offices)
 - o Autre rappel : tenue (haut) exigée pour toutes les compétitions et dès la 1^{ère} partie

◆ SITE INTERNET

Maurice QUINQUETON souhaitant arrêter la gestion du site, il lui faudrait un successeur : en parler entre vous et dans vos AG de secteurs. Il serait dommage de ne plus faire vivre ce site qui à ce jour a eu plus de 130 000 visiteurs. Maurice a fait un travail colossal pour le créer et le mettre à jour, nous le félicitons, le remercions et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles activités.

◆ ELECTIONS

Elles auront lieu lors de l'assemblée générale du 18 novembre à Privas. Gilles OZIL rappelle qu'il ne se représentera pas comme Président, ni comme délégué de secteur.

Nombre de délégués (y compris les Président de Secteur) :

- Annonay : 5
- Aubenas : 4
- Joyeuse : 2
- Lamastre : 3
- Privas : 3
- Le Teil : 3
- Tournon : 3

Rappel : les élections dans les AS doivent avoir lieu avant le 15 octobre et dans les secteurs avant le 4 novembre.

◆ COMMISSION des JEUNES

- Résultats : voir « bilan saison 2011/2012 » en début de compte-rendu
- Plan de financement (*ci-joint en annexe*) proposé par Marc VALAYER : accepté.
- Stage éducateurs les 13 et 14 octobre : dans les locaux du CBD et au boulodrome d'Aubenas
- Baisse des effectifs : 155 jeunes en fin de saison 2011-2012, perte de 14 licences
- PAJ mal accepté au début, ça va mieux : beaucoup de compétitions organisées
- Participation : 408 inscriptions (hors fédéraux, ch. club et formules), dont 226 de St Victor
- Championnat de Tir : niveau ardéchois pas très haut, mise à part la performance de Brice ALVES PEREIRA sous champion en Progressif
- Championnat -13 : niveau moyen, mais bon en traditionnel
- Formules -9 et -11, organisées en Drôme et Ardèche : se passent bien
- Nouveauté : points pris sur 3 rencontres au lieu de 4

◆ COMMISSION des FEMININES

- Résultat du championnat des AS 3 / 4 2011-2012 : Annonay a perdu contre le Rhône 6 à 12
- Sandra rappelle qu'elle ne représentera pas comme Présidente de la Commission Féminine

◆ COMMISSION des ARBITRES

Bertrand DUMOULIN déplore que les arbitres soient prévenus trop tard, lorsque des compétitions sont annulées ou ramenées de 32 à 16 et propose un dédommagement pour l'arbitre concerné. Pas de décision aujourd'hui : à revoir avec le nouveau comité directeur.

N.B. En rouge, modifications apportées après la réunion par Marc et Sandra